

Voici quelques détails sur M. Thiers :

La longévité des ascendants dans une famille est ordinairement de bon augure pour les survivants ; et, sauf accidents, on peut prédire de longues années à ceux dont les aïeux ont vécu longtemps.

Sous ce rapport, M. Thiers est on ne peut plus privilégié, à en juger par la longévité des membres ascendants de sa famille.

Le grand-père de M. Thiers, avocat, échevin de la ville de Marseille, est mort à Menton, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1795.

Son père est mort à Carpentras, ayant accompli sa quatre-vingtième année.

Sa mère est morte à Paris, ayant atteint le même âge.

Deux tantes, sœurs de son père, sont mortes à Menton, âgées de plus de quatre-vingts ans.

Enfin, la plus proche parente de M. Thiers, sa cousine-germaine, jouissant d'une bonne santé, vit à Menton, ayant accompli aujourd'hui sa soixante-dix-neuvième année.

M. Thiers, quoi qu'on ait dit, entre seulement dans sa soixante-troisième année. Sa constitution, délicate en apparence, est des plus solides. Il n'a jamais été sérieusement malade, et n'a été souffrant que d'une affection du larynx.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Ce pays continue avec ardeur son grand travail de réorganisation. La leçon que la France vient de recevoir de la Providence semble avoir été comprise, car, tous les habitants de ce pays n'ont qu'une même pensée : rendre à la France son ancienne splendeur. L'emprunt et les élections qui viennent d'avoir lieu l'ont bien prouvé. Toutes les nations ont été étonnées de la rapidité avec laquelle la France a réuni une somme aussi énorme que celle de 5 milliards. Le *Times* de Londres, qui n'est pas enthousiaste, l'appelle un phénomène. C'en est un aussi.

Le résultat des élections est propre à donner aussi les plus belles espérances : en effet, au lieu de ces divisions funestes qui ont fait tant de fois le malheur de la France et celui des autres pays, on a vu la France entière donner son support le plus énergique au gouvernement de M. Thiers. Les députés qui viennent d'être élus, ne l'ont été, pour la plupart, qu'en promettant de seconder de tous leurs efforts la politique du chef de l'exécutif. Il est vrai que M. Thiers mérite bien cette confiance que le peuple a mise en lui, confiance entière et absolue. C'est cette confiance du peuple qui a fait remporter de si beaux succès à M. Thiers.

Voici ce qu'en dit Gaillardet :

« M. Thiers est, dit-on, radieux. Je le comprends sans peine, car il a remporté un triomphe politique et financier sans précédent dans l'histoire. Il occupe la place d'un monarque sans faste ni appareil, sans nom princier, sans plébiscite, sans les droits écrits, mais avec les pouvoirs réels d'un roi, et il occupe cette place tout simplement parce qu'il est homme de bon sens. Au sujet du dîner qu'il a donné la semaine dernière aux princes et aux princesses d'Orléans, le *Daily News* dit : « N'était-il pas dur pour ces princes de voir le vieux serviteur de leur père revêtu du Pouvoir, tandis qu'ils étaient confondus dans la foule des députés des provinces ? Ce spectacle renferme, pour tous les héritiers présomptifs du monde, un enseignement bien autrement instructif que n'importe quel traité de républicanisme. »

La France, avec son sol si fertile, ses ressources de toutes sortes, peut se relever facilement, mais il faut pour cela que les vieilles haines des partis s'éteignent devant l'intérêt commun, en un mot, il faut l'ordre, et l'ordre parfait, ce calme si nécessaire après les grandes secousses.

Les élections municipales ont eu lieu à Paris ces jours derniers. Le résultat est tout à fait favorable au gouvernement

COMMUNEUX.

Les arrestations continuent en masse. On a déjà commencé le procès d'un grand nombre de ces bandits. La comédie sanglante que la Commune a jouée dans Paris a coûté des flots de sang, 50,000 personnes, dont 6,000 femmes et enfants, ont été tués, plusieurs milliers sont arrêtés, et la police en a encore près de 50,000 à arrêter.

ROCHEFORT.

Le procès de cet individu est commencé.

L'acte d'accusation en comporte trois principales :

1ère. Provocation à la discorde parmi les citoyens.

2ème. Incitation à la guerre civile et au pillage.

3ème. Publication de nouvelles fausses et de dépêches fabriquées.

4ème. Complicité dans le meurtre en pressant l'arrestation et l'exécution des otages.

Les amis du ci-devant ministre de la défense nationale, nient la nouvelle répandue au sujet de son abattement et de sa faiblesse. Ils affirment qu'il n'est aucunement abattu, mais reconnaissent d'autre part, qu'avec une pareille liste d'accusations et en présence des juges de la cour martiale, sa position ne laisse pas d'être grave.

ANGLETERRE.

Londres, 18 juillet.—Une échaffourée sérieuse a eu lieu à Greenwich. Un certain Pook, qui venait d'être relaxé d'une accusation de meurtre, a été suivi par une foule irritée de ce qu'elle regardait comme un jugement dérisoire. Le rassemblement a pris rapidement de grandes proportions et s'est élevé à 4,000 personnes.

De nombreux combats se sont engagés entre les amis du prisonnier libéré et la foule, et la ville a été saisie d'une telle panique, que tous les magasins se sont fermés et que les affaires se sont trouvées entièrement suspendues. Cet état de choses a duré une heure ou deux, mais finalement les constables ont rétabli l'ordre sans requérir l'assistance de la troupe.

Londres, 20.—M. Gladstone a annoncé aux Communes, ce soir, que la Reine avait résolu le problème de l'achat des commissions de l'armée, en annulant le mandat royal qui les légalisait.

Cette déclaration fut accueillie par des applaudissements prolongés. Mais, cependant, d'Israéli et ses partisans, incapables de contenir leur indignation, dénoncèrent la conduite arbitraire du gouvernement.

Gladstone somma alors l'opposition de proposer un vote de non-confiance.

A la Chambre des Lords, le comte de Granville annonça la décision du ministère et défendit sa politique. Il est impossible de décrire la scène qui se produisit dans les deux chambres, à la nouvelle du sort subi par le système de l'achat des

commissions dans l'armée. Les Lords étaient très-émus, mais restèrent dignes dans leurs démonstrations.

Aux Communes, Pétonnement et la colère étaient mal dissimulés. L'opinion générale est que la conduite du ministère est hardie et même désespérée.

L'AFFAIRE MORDAUNT.

Ce procès qui a créé à Londres une si grande sensation, va être amenée de nouveau devant les tribunaux.

Lady Mordaunt, qui avait été enfermée pour la vie, dans un asile d'aliénés, a été déclarée *compos mentis* par ses médecins, qui l'ont relâchée en disant que sa folie n'était qu'une feinte.

Sir Charles Mordaunt a annoncé qu'il était décidé de plaider de nouveau, dans le but d'obtenir un divorce.

La cause se plaidera devant les tribunaux écossais ou anglais.

ESPAGNE.

Le 10 courant, il y a eu une séance orageuse aux Cortès espagnoles, au sujet de la condition de Cuba. Un moment, on a pu craindre que les députés en vinsent aux mains. Le gouvernement, contre lequel une motion de censure avait été déposée, a longuement expliqué les motifs de sa conduite à Cuba, et a déclaré que l'esclavage ne pourra être aboli qu'après la suppression de la rébellion.

La motion de censure a été ensuite retirée, mais pour être immédiatement renouvelée par un autre membre.

Il s'en est suivi un débat plus violent encore que le premier, mais qui s'est terminé par un triomphe gouvernemental.

La proposition a été faite d'envoyer à Cuba 30,000 hommes de troupes supplémentaires.

Madrid, 15 juillet.—Ces deux derniers jours, M. Castelar, le chef du parti républicain, a dirigé des attaques violentes contre le gouvernement. M. Tollentes, modéré, a aussi combattu la politique vacillante du gouvernement à l'égard de Cuba. Il a dit que le cabinet, en examinant l'offre faite par M. Sickles, ministre des Etats-Unis, de céder Cuba, avait encouragé l'insurrection dans l'île et créé une agitation inutile aux Etats-Unis. L'orateur propose de poursuivre vigoureusement la guerre, afin d'empêcher la perte de Cuba. Une grande majorité décide que l'île de Cuba sera gardée quand même.

Les Cortès ont ensuite approuvé sans discussion le bill continuant au gouvernement le monopole des tabacs.

LES CORTÈS.

Il vient de s'y passer une scène digne des peuples les moins civilisés. Voici les faits :

Les députés conservateurs de la Chambre, pensant qu'il était du devoir de celle-ci de se faire l'organe officiel des sentiments de tous les Espagnols, ont introduit et signé en masse la proposition de déclarer que le Congrès, s'associant au sentiment général du catholique peuple espagnol et de toute la chrétienté, voit avec une joie très-vive et une immense satisfaction notre Très-Saint Père Pie IX atteindre le 25e anniversaire de son glorieux Pontificat, malgré la persécution qu'il endure et après avoir été la victime propitiatoire des erreurs, des fautes et des crimes qui ont affligé et affligent l'humanité, qui bouleversent l'ordre social, lequel ne pourra être restauré que si on écoute avec docilité la parole infaillible du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Des députés libres-penseurs insultèrent les conservateurs à propos de cette proposition de la manière la plus révoltante et ce que ces députés d'après les dires de tout le monde voulaient provoquer, est arrivé.

Frappe à bout portant par une indigne grossièreté, M. le comte de Canga Arguelles, qui occupait la tribune, n'a pu se contenir, et, se tournant contre l'insulteur, lui a crié assez haut pour être entendu : *Votes un indecete et un cochino*. (Vous êtes un homme mal élevé et un cochon) à quoi l'autre a riposté en renvoyant ces malsonnantes épithètes à leur auteur, qui, mis hors des gonds, s'est élançé sur son adversaire, la vigoureusement souffleté, allait le renverser lorsque les progressistes étant arrivés à l'aide de leur ami, il s'est engagé une véritable bataille qui a duré huit à dix minutes. A l'issue de ce scandale sans précédent, le président a réuni les députés en séance secrète. Personne ne sait au juste ce qu'on a dit et quelles mesures disciplinaires ont été adoptées.

On peut dire sans crainte de se tromper que l'expression du Comte de Canga Arguelles n'est pas constitutionnelle. Oh ! mais, pas du tout !

LE MINISTÈRE.

Le bruit court qu'à la suite de chaudes discussions en conseil de cabinet, les ministres Marios, Zorilla et Berangey ont résolu de donner leur démission ; le ministère serait dissous et remplacé par un cabinet radical.

ETATS-UNIS.

Washington, 20.—Le secrétaire de la Trésorerie vient de recevoir une lettre du juge Richardson qui parle favorablement de la perspective de la négociation du nouvel emprunt en Angleterre, bien que cependant il n'y ait rien de précis sur ce point.

New-York, 20.—Les dernières nouvelles reçues par le câble portent que Washburne autorise de contredire la nouvelle qu'il avait assurée que le gouvernement français qu'il ne serait pas permis aux communistes de se réfugier aux Etats-Unis, Washburne déclare dans ses récentes communications avec Favre qu'il n'a pas fait de semblables assurances.

ALLEMAGNE.

Berlin, 16 juillet.—Les troupes bavaroises qui ont pris part à la dernière guerre ont fait aujourd'hui leur entrée triomphale à Munich, au milieu des réjouissances de la population. Ce soir la ville sera illuminée.

Berlin 17 juillet.—Depuis quelque temps le gouvernement se montre très-mécontent des tentatives des évêques catholiques tendant à imposer les dogmes du concile œcuménique. Les journaux officiels disent que les membres du clergé catholique se mettent au-dessus des lois civiles et subordonnent leurs devoirs envers le gouvernement à leur obéissance au Saint-Siège. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproche très-amèrement aux catholiques allemands leur mépris des autorités civiles.

AUTRICHE.

18 juillet. Une terrible échaffourée a eu lieu dimanche à Vienne. Il paraît que les socialistes ont attaqués les ultramontains, et qu'un grand nombre de personnes ont été blessées dans la lutte qui s'en est suivie. La police ayant été repoussée, il a fallu recourir à la force militaire pour réprimer l'émeute.

JAPON.

Le steamer *America* vient d'entrer dans le port de San Francisco avec une cargaison de 24,000 caisses de thé, 1,000 balles

de soie et \$83,000 en numéraire. La valeur totale de la cargaison, la plus riche qui soit jamais entrée dans un port américain, de \$2,500,000.

L'*America* avait à bord le prince Shminer, neveu du dernier taïcoun du Japon. Le prince, qui est âgé de 16 ans et accompagné d'une suite de 16 personnes, se rend dans la Nouvelle-Angleterre pour y compléter son éducation.

Voici le résumé des nouvelles apportées par l'*America*, transmises à New-York par un télégramme de San-Francisco du 15 courant :

Le prince japonais Choisin est décédé le 5 juin.

M. De Long, ministre des Etats-Unis près le gouvernement du Japon, est arrivé à Yeddo le 8 juin et a eu une audience du mikado.

Un fort tremblement de terre a été ressenti le 29 mai à Yokohama.

Les troupes envoyées par les daimios à l'armée impériale continuent à affluer Yeddo, mais la jalousie existant entre les divers clans rend la position du gouvernement très-difficile.

Le sénat japonais était sur le point de se réunir, le prince Satsuma étant arrivé dans la capitale.

18 juillet. Un télégramme de Hong-Kong, 17 juillet, annonce qu'un typhon terrible a visité Hiogo, Japon. Sept steamers ont été jetés à la côte ou engloutis, et ont presque tous entièrement péri. La ville a été inondée et a subi des dommages considérables.

DERNIÈRES NOUVELLES.

FRANCE.

Paris, 23.—Dans son adresse à l'Assemblée nationale, Thiers a dit, en parlant de l'Italie, qu'il était impossible d'entrer dans une nouvelle guerre. La vraie politique de la France est la paix et la réorganisation. On ne prendra aucune démarche tendant à s'aliéner l'Italie.

Le comte de Chambord a résigné sa place à la Chambre d'Assemblée.

Il est probable que la sentence de mort portée contre les insurgés politiques sera commuée. Ils seront exilés, déportés ou emprisonnés pour la vie.

On rapporte qu'un arrangement a eu lieu entre les légitimistes, les fusionnistes et les orléanistes de l'Assemblée. La discussion touchant l'union italienne, a été ajournée.

L'ARMÉE.

Paris, 21.—Le gouvernement français considère maintenant plusieurs propositions tendant à l'établissement d'un système national de Landwehr.

On croit que le gouvernement adoptera le système de Hongrie.

ANGLETERRE.

Londres, 21.—Tous les journaux d'aujourd'hui parlent de l'abrogation par un mandat royal, de l'acte légalisant l'achat des commissions de l'armée.

Le *Times*, le *Post* et le *Standard* sont d'avis que la conduite du ministère est contraire à la constitution.

Le *Daily News* et le *Telegraph* approuvent l'acte du ministère.

Hier, Napoléon a visité l'arsenal et les chantiers de marine de Woolwich.

L'AFFAIRE TICHBORNE.

L'affaire Tichborne continue d'attirer l'attention publique.

Après beaucoup de recherches et d'avis, on a pu retrouver les matelots du *Belle*, vaisseau à bord duquel Tichborne, dit-on, a fait le voyage dans l'Amérique du Sud. Une grande partie de la valeur de la demande des requérants repose sur la preuve que ces matelots donneront. Tous les parties intéressées manifestent beaucoup d'inquiétudes touchant l'issue de ce procès. La présence de ces hommes opère une crise dans le procès qui se terminera probablement soit par la reconnaissance des allégations des requérants, et leur droit de possession des titres et des immeubles en question, ou par la découverte de la plus grande imposture de ce siècle.

ESPAGNE.

Le nouveau Ministère.

Madrid, 23.—Le Roi Amédée a accepté un programme du maréchal Serrano.

Président du Conseil et ministre de la guerre, Serrano ; ministres des affaires Étrangères, Amiral Papaano ; ministre de l'Intérieur, Senor Ragosta ; ministre de la justice, Senor Ullola ; ministre des finances, Senor Acrovestequi ; ministre des Travaux Publics, Senor Candan ; ministre de la marine, Amiral Malcompo ; ministre des colonies Senor Agala.

ETATS-UNIS.

Washington, 21.—Les documents de la Trésorerie jusqu'à hier montrent que sept millions du nouvel emprunt consolidé ont été souscrits ; cela épargne au gouvernement de la Trésorerie un intérêt annuel de six cent soixante-dix mille piastres.

Boutwell, dût-il dépenser l'intérêt d'une année à placer l'emprunt sur le marché, retirerait toujours une épargne annuelle dans l'intérêt de \$670,000 pour neuf années ; les rapports qui disent que le gouvernement, par un emprunt, encourra des pertes, sont intempestifs et erronés.

LA LOI AUX ETATS-UNIS.

Nous trouvons dans le *Courrier de l'Illinois* l'épouvantable récit qui suit. La scène s'est passée près d'Onanga, petite ville de l'Illinois :

« Un misérable de cette ville, Martin Meara, tua son fils âgé de 11 ans dans les circonstances les plus révoltantes. Après l'avoir à plusieurs reprises flagellé avec un fouet à cheval, lui avoir brûlé les côtés avec un tisonnier, il fit chauffer le poêle au rouge, pour y asséoir sa victime ; il l'y maintint de force jusqu'à ce que la chair fut grillée complètement. L'infortuné enfant expira quelques minutes après sous les yeux de sa mère mourante elle-même et de ses frères et sœurs épouvantés. Le barbare meurtrier enterra le cadavre et poussa l'audace jusqu'à afficher dans la ville voisine Watscka, un avis que son enfant avait disparu. La déposition de la mère et des enfants logés Meara sous verroux le 2 courant.

« Le 5, sur les 6 heures du soir une foule de près de 1,000 hommes se porte sur la prison de Watscka, se rend maître de la Sheriff qui lui résiste en vain et fait bravement son devoir, enfonce la cellule du détenu, l'entraîne à quelques milles plus